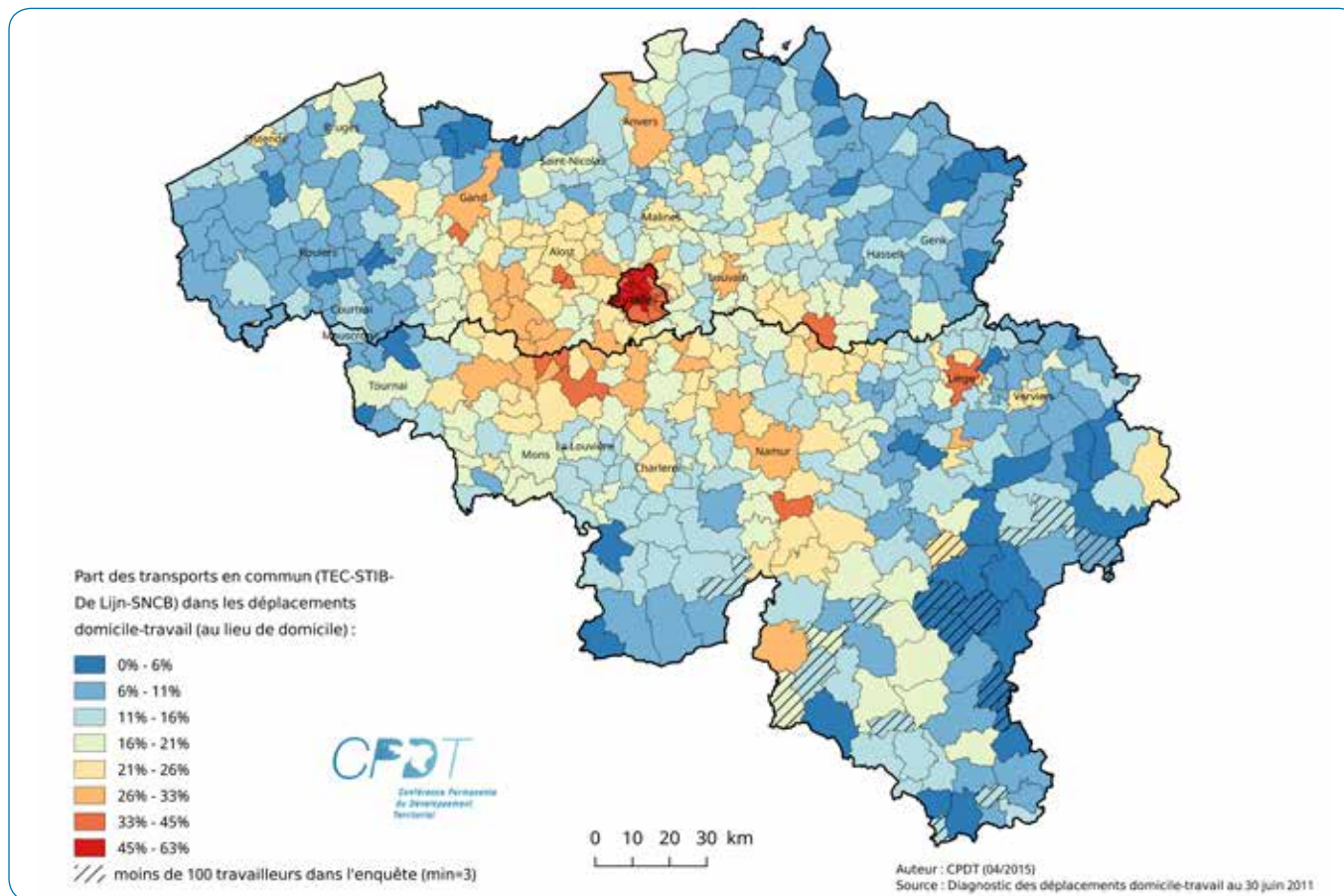


Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail en Belgique (2011)

Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail au lieu de domicile en 2011

Les données portant sur les distances domicile-travail sont établies sur base d'une enquête qui inclut près d'un million et demi de personnes soit un tiers de la population active occupée. Ces données doivent cependant être prises avec précaution pour plusieurs raisons :

- elles ne concernent que les unités d'établissement d'au moins 30 travailleurs dépendant des entreprises et organismes publics employant, en moyenne, plus de 100 travailleurs. Le fait de ne concerner que des unités d'établissement importantes biaise les résultats. En effet, l'aire de recrutement d'un établissement s'élargit avec le volume de son personnel. Les petites unités d'établissement attirent le plus souvent les travailleurs des environs immédiats.
- les chiffres ne prennent en compte que les employés qui habitent et travaillent en Belgique, ce qui explique les distances relativement faibles parcourues le long des frontières avec les Pays-Bas, l'Allemagne et le sud de la province du Luxembourg; les chiffres excluent les navettes vers ces pôles d'emplois situés à l'étranger. (...)



Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail en Belgique (2011)

Les données portant sur les distances domicile-travail sont établies sur base d'une enquête qui inclut près d'un million et demi de personnes soit un tiers de la population active occupée. Ces données doivent cependant être prises avec précaution pour plusieurs raisons :

- elles ne concernent que les unités d'établissement d'au moins 30 travailleurs dépendant des entreprises et organismes publics employant, en moyenne, plus de 100 travailleurs. Le fait de ne concerner que des unités d'établissement importantes biaise les résultats. En effet, l'aire de recrutement d'un établissement s'élargit avec le volume de son personnel. Les petites unités d'établissement attirent le plus souvent les travailleurs des environs immédiats.
- les chiffres ne prennent en compte que les employés qui habitent et travaillent en Belgique, ce qui explique les distances relativement faibles parcourues le long des frontières avec les Pays-Bas, l'Allemagne et le sud de la province du Luxembourg; les chiffres excluant les navettes vers ces pôles d'emplois situés à l'étranger.
- les travailleurs indépendants ne sont pas pris en compte dans cette enquête.

Les communes où résident peu de travailleurs inclus dans l'enquête sont hachurées de manière à mettre en avant un éventuel problème de manque de représentativité des résultats.

Sans surprise l'usage des transports en commun est plus développé dans les villes. Les habitants des dix-neuf communes de la Région bruxelloise utilisent sensiblement plus les transports en commun que les travailleurs des autres villes belges. Le contraste entre ces communes et les communes périphériques est important.

De manière générale, une part comparable des travailleurs flamands (18%) et wallons (20%) utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. La grande différence entre les deux régions est dans l'usage du vélo : près de 20% des Flamands vont à vélo au travail tandis qu'ils ne sont que 3% en Wallonie. Ceci s'explique par une tradition ancrée du vélo en Flandre, un relief plus favorable, une densité plus élevée et des déplacements domicile-travail plus courts.

Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail en Belgique (2011)

Niveau spatial:

Communes.

Auteur:

Xavier May

xavier.may@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul:

Part des déplacements en transports en commun dans les déplacements domicile-travail au lieu de domicile (en %).

Méthode de classification:

Limites de classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées:

- Déplacements domicile-travail en 2011.
- Déplacements domicile-travail en transports en commun (TEC, STIB, De Lijn et SNCB) en 2011.

Ces données sont limitées aux unités de plus de 100 personnes qui ont rempli l'enquête sur les déplacements domicile-travail en 2011.

Statistiques:

Valeur moyenne: 21,35 %

Valeur maximum: 63 % (Saint-Josse-ten-Noode)

Valeur minimum: 0 % (Herstappe)

Sources des données:

Diagnostic des déplacements domicile-travail au 30 juin 2011, SPF Mobilité et Transports.

Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail en Belgique (2011)

Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail au lieu de domicile en 2011

